



## ● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,

C'est dans un contexte de guerre que s'ouvre à nous le printemps 2022. Lors de sa dernière séance du 10 mars dernier, vos élus ont souhaité marquer leur soutien à ce pays meurtri par les bombes.

Rémy Rohrbach, premier adjoint, a donné lecture du vœu suivant :

« L'Ukraine est visée depuis le 24 février 2022 par une terrible offensive militaire décidée unilatéralement par le président russe Vladimir Poutine. Le Conseil municipal de la commune de Saint-Michel-Chef-Chef tient à exprimer son soutien et sa solidarité à la population ukrainienne qui subit le feu et le sang de la guerre. Il n'oublie pas non plus les populations russes qui en subissent aussi les conséquences. Rien ne peut justifier cette guerre.

Le Conseil municipal invite les habitants à participer à la collecte de dons organisée par des bénévoles de la commune en lien avec la Mairie à la salle de Jade. Le Conseil municipal, en lien avec les autorités, répondra dans la mesure de ses moyens aux demandes de solidarité pour les populations touchées par ce conflit. »

Afin d'appuyer son vœu, le Conseil municipal a décidé de verser un montant de 5000 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (Faceco), activé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Ces contributions permettront de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes du conflit.

Rémy Rohrbach a mené, avec les bénévoles et particulièrement Marine et Jérém, les opérations de dons matériels. Vous avez été nombreux à vous mobiliser et je vous en remercie. Dorénavant, la priorité est donnée aux dons financiers et à l'accueil futur de réfugiés sur notre territoire.

Le mois d'avril sera également marqué par un événement majeur de notre démocratie, l'élection présidentielle. Les cartes électorales sont en cours de distribution, j'invite chaque électeur à la signer avant son passage aux urnes les 10 et 24 avril prochains.

Enfin, je tiens à vous convier à la réunion publique qui se tiendra **le mardi 26 avril à 20 h, en salle Beauséjour**. Nous vous y présenterons le Plan guide du projet du Grand-Tharon et des orientations de notre ville à l'horizon des dix années à venir.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN

Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

## ● Sommaire

|                                                            |           |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| Le mot du maire .....                                      | p.1       |
| Valorisation de l'environnement<br>et du patrimoine .....  | p.2       |
| Sécurité, vie associative<br>et sportive .....             | p.3       |
| Solidarité avec<br>le peuple ukrainien .....               | p.3       |
| Dossier du mois .....                                      | p.4       |
| Vie municipale .....                                       | pp.5 et 7 |
| Rayonnement touristique<br>et développement culturel ..... | p.6       |
| Parole de la minorité .....                                | p.6       |
| Développement urbain<br>et cadre de vie .....              | p.7       |
| Pornic Agglo Pays de Retz .....                            | p.7       |
| Vie associative .....                                      | pp.7-8    |

## ● État civil

### Naissances

Lucie BOURGEOIS, le 20 février  
Candice AUGER, le 22 février  
Marius VAN HALUWYN, le 26 février  
Julliette DUPONT, le 07 mars

### Mariages

Julien PADIOLEAU et Émilie BOUHIER,  
le 5 mars

### Décès

Dorothy SADLER, le 26 février, 95 ans  
Suzanne CASSIN, le 15 mars, 95 ans  
Patrick ECHARDOUR, le 12 mars, 60 ans

## Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

### RENDEZ-VOUS AU COIN DU COMPOST

Depuis le 26 mars et jusqu'au 10 avril se tient l'édition 2022 de « Tous au compost ! », opération qui valorise la pratique de compostage de proximité. Dans ce cadre, et outre la visite de l'Éco Centre du 6 avril où vous pourrez découvrir comment fabriquer un lombricomposteur, Pornic Agglo Pays de Retz a installé sur la commune 3 composteurs collectifs, accédant ainsi à une demande de résidents. Ils sont situés sur le parking qui jouxte le presbytère, c'est-à-dire à proximité immédiate de logements collectifs et d'espaces verts : les habitants pourront ainsi valoriser leurs biodéchets, et les massifs et autres gazons bénéficier du compost produit. L'agglomération formera les usagers référents en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Logne-Grand-Lieu, et assurera un suivi du site. Le service espaces verts de la commune pourra également y déposer des déchets verts.

L'inauguration des composteurs a eu lieu jeudi 31 mars en présence de Françoise Couilleau, adjointe chargée du bien-vivre ensemble, de la valorisation de l'environnement et du patrimoine et de Jacky Drouet, vice-président de Pornic Agglo Pays de Retz, chargé de la gestion des déchets. Il s'agit du quatrième site déployé par la communauté d'agglomération.

→ Vous portez un projet de composteur collectif ? Contactez le service Gestion des déchets au 02 51 74 28 10. Visite de l'Éco Centre, le mercredi 6 avril de 9h à 13h, route du Bignon à Chaumes-en-Retz, gratuit, sur réservation au 02 51 74 28 10.



### CONCOURS DE PHOTO : LA COULÉE VERTE AU PRINTEMPS !

Véritable poumon vert de Saint-Michel, je suis en sommeil en hiver, pour mieux renaître au printemps... Tous à la Coulée verte ! C'est le moment de sortir vos appareils photo, d'aller capter les bourgeons, les premières fleurs, observer de près les libellules, immortaliser les oiseaux... Ou encore gravir la colline les pieds dans l'herbe et les yeux dans les nuages, faire des gros plans sur les ajoncs, cheminer depuis le bourg de Saint-Michel jusqu'à Tharon... Envoyez-nous vos plus belles photos de la Coulée verte au printemps à l'adresse **concoursphoto@stmichelchefchef.fr**. Vous avez **jusqu'au 21 juin !**



© Jean-Pierre Masson

### SORTIES NATURE POUR PETITS VACANCIERS CURIEUX

L'association Hironnelle propose aux enfants de 4 à 10 ans et à leurs parents une sortie **le 12 avril de 15 h à 16 h 30** afin de découvrir en famille qui sont les habitants de la mare, comment ils respirent et se nourrissent...

→ Tarifs : 7 € et 5 € pour les adhérents. Inscriptions sur [www.associationhironnelle.fr/evènement/](http://www.associationhironnelle.fr/evènement/). Plus d'infos sur Facebook @associationhironnelle.

**Le 12 avril** toujours, mais **de 14 h à 15 h 30**, c'est l'association Échos Nature qui emmènera vos enfants de 5 à 12 ans à la rencontre des P'tites bêtes de l'eau. Envie d'encore plus de nature pendant ces vacances de printemps ? Un jeu de piste sera organisé dans la Coulée verte **le 14 avril, de 14 h à 15 h 30**. Et enfin, **le 20 avril, de 14 h à 15 h 30**, c'est une sortie familiale qui vous sera proposée en partenariat avec la Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef avec la Course aux insectes !

→ Tarifs : 8 €, sortie du 20 avril gratuite. Réservations au 06 86 59 38 90 ou au 06 71 48 50 23.



## ● Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint : *Dimitri BENOÎT*

### LE BUREAU DES ASSOCIATIONS, POUR VOUS ET AVEC VOUS

Vous êtes responsable d'une association ou adhérent ? Le Bureau des associations a été créé dans un objectif de **simplification de vos démarches** afin de mieux répondre à vos besoins. Situé au Complexe sportif de la Viauderie, il est votre porte d'entrée vers les services de la mairie. Vous pouvez le contacter pour toute demande liée à la commune : réservation d'une salle municipale, du complexe, du minibus, signalement d'une anomalie des locaux mis à votre disposition, dépôt de vos dossiers de subvention, organisation de festivités, demande de matériel...

Au-delà de cette mission, le Bureau des associations est également en charge de la gestion et du bon fonctionnement du Complexe sportif, et cela ne peut se faire qu'avec votre soutien. Aussi, nous vous remercions de respecter les consignes d'usage des locaux et matériels mis à votre disposition : **éteindre les lumières, fermer les portes à clé et les issues de secours...** autant de petits gestes civiques qui permettent à tous d'utiliser cet espace dans les meilleures conditions !



→ Bureau ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et le mercredi après-midi de 13h30 à 18h**. 02 40 27 63 21 et 06 20 87 15 18, [bureaundesassociations@stmichelchefchef.fr](mailto:bureaundesassociations@stmichelchefchef.fr).

## ● Solidarité avec le peuple ukrainien

### DAME ET ROI DE CŒUR

Ils auront été l'étincelle qui a lancé la collecte en faveur de l'Ukraine sur notre commune. Marine et Jérémy, trente ans chacun et trois filles, se sont tout de suite demandé ce qu'il était possible de faire pour venir en aide aux réfugiés de cette guerre. « Nous avons été vraiment touchés par la situation de toutes ces personnes, et Marine a rapidement contacté la Mairie », explique Jérémy. Après en avoir discuté avec M. Rohrbach, premier adjoint, « il est devenu évident que nous pouvions assurer la collecte dans la salle mise à disposition par la Mairie\*, poursuit Jérémy. J'avais du temps à cette période, ma mère était présente et Marine nous rejoignait dès qu'elle le pouvait ». Très vite, la générosité est au rendez-vous, les dons affluent, et une dizaine de bénévoles viennent les aider à trier et à préparer les cartons. Une semaine sur les chapeaux de roue, avec pour résultat deux camionnettes municipales qui transporteront les dons au point de collecte départemental, mais également un don de vêtements à la Croix-Rouge. La Ville s'associe à Marine et Jérémy pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont offert du matériel et des médicaments, ainsi que les écoles et tous les bénévoles qui se sont investis dans cette cause en donnant de leur temps.



\* Lire aussi le vœu pour l'Ukraine adopté en Conseil municipal dans « Le mot du maire » en p.1.



### DES GRAINES POUR L'UKRAINE

L'association Bien-être au jardin s'est également mobilisée pour l'Ukraine, et n'a pas eu à chercher très longtemps la façon dont elle pouvait se rendre utile : elle organisera une vente de graines et de boutures au profit des Ukrainiens **le lundi 18 avril au Square de Jade, de 10 h à 17 h**. C'est en effet le moment propice pour s'occuper de son jardin et vous y trouverez à coup sûr de quoi semer ou planter ! Les sommes issues des ventes seront intégralement reversées à la Protection civile.

→ Renseignements : 06 22 51 90 27 ou [bienetreaujardin@gmail.com](mailto:bienetreaujardin@gmail.com).

### ET SI JE VEUX AIDER ?

Un grand élan de générosité s'est manifesté sur notre territoire, et comme partout en France, les dons, nombreux, ne sont plus la priorité pour l'instant. Vous pouvez en revanche faire un don financier à la Protection civile à l'adresse :

**<https://don.protection-civile.org/soutenir>.**

Enfin, si vous souhaitez proposer un hébergement, vous devez renseigner votre offre sur la plateforme nationale sur **<https://parrainage.refugies.info/>**. Votre proposition sera ainsi recensée auprès des services de la Préfecture. Vous trouverez également sur ce site d'autres façons d'aider, comme de la traduction depuis l'ukrainien ou le russe.

Adjoint : **Yvon JACOB**



## LE TRAIT DE CÔTE

**Promulguée suite à la consultation citoyenne, la loi Climat et résilience du 22 août 2021, destinée à faire avancer la cause environnementale, aborde un point précis qui concerne de près notre territoire : le trait de côte.**

### Qu'est-ce que le « trait de côte » ?

Le trait de côte, dans sa définition la plus simple, correspond à la jonction entre la marée la plus haute et la terre. D'autres repères peuvent également être retenus, l'important étant de conserver le même dans le temps. On peut ainsi suivre et prévoir son évolution, c'est-à-dire son avancée (par exemple, l'espace gagné sur la mer par l'homme) et surtout son recul (suite notamment à une érosion du littoral). Car c'est un fait : aujourd'hui, sur les 3 420 km de côtes que compte la France, 270 km reculent de plus de 50 cm par an\*.

Afin de prendre en compte ce phénomène qui risque de s'accroître, une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte a été mise en place par la loi Climat et résilience. Elle est élaborée par l'État, en concertation, entre autres, avec les collectivités territoriales. Le projet de stratégie nationale est mis à la disposition du public avant d'être adopté par décret. Face à l'érosion du trait de côte, trois stratégies sont envisageables en



Exemple de position du trait de côte, en France, en 1930 (à gauche) et en 2008 (au centre) et calcul de son évolution en près de 80 ans. Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2015.

fonction des enjeux : laisser-faire (laisser le trait de côte suivre son évolution naturelle), aménager (mettre en place des défenses pour ralentir le recul du trait de côte) et enfin relocaliser (dé-construire pour réimplanter, une fois les risques déterminés).

### Une côte, plusieurs intervenants

La gestion des côtes est partagée selon la nature des espaces. L'État gère l'estran (zone laissée découverte par la marée), les plages et les zones protégées comme les Terres rouges, qui font partie du Conservatoire du littoral. L'agglomération s'occupe des

falaises et des espaces dunaires. Quant à la commune, elle est en charge de la partie haute et des aménagements, tels que les descentes de plage.

L'agglomération de Pornic a lancé une étude sur notre trait de côte. Un diagnostic complet sera présenté, et les problématiques pourront être examinées par secteur. L'ensemble des acteurs du territoire définira ensuite un programme d'action, en accord avec la stratégie nationale de gestion du trait de côte et qui répondra au contexte du changement climatique. À charge ensuite pour chacun d'entre eux (État, agglomération, commune...) de le mettre en application dans son périmètre d'action.

\*Source : site Internet Géoconfluences.

À hauteur de l'avenue Boismain. En bas au centre, on voit bien un cône d'effondrement constitué des éléments situés au centre de la photo, tombés suite à l'action du vent et des pluies. La conséquence sera ici, à terme, un risque de recul du trait de côte.

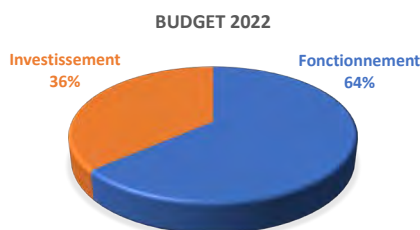


À 200 mètres au sud de la source, on constate une avancée du trait de côte : pendant la période de confinement, cette zone n'a pas été piétinée. Il s'en est suivi la fixation d'une végétation retenant le sable et donc, la formation d'une petite dune qui arrête la marée haute.



## LE VOTE DU BUDGET

Lors de sa séance du 10 mars 2022, le Conseil municipal a voté le budget primitif communal pour l'année 2022 pour un total de **12 038 340 €** réparti entre le budget de fonctionnement et d'investissement.



Les projets structurants continuent d'être impulsés avec un budget d'investissement de **4 376 000 €**. L'accent est mis cette année sur l'entretien des bâtiments municipaux (groupe scolaire, complexe sportif, mairie...) et des espaces publics (Jardin du Port, mobilités douces...).

Après des phases d'études indispensables pour repenser nos centres-bourgs, les projets structurants comme l'aménagement du Grand-Tharon, du parc du Mail et l'aménagement de l'Aubaudière vont entrer en phase opérationnelle. Ce sont autant de projets pour faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre *via* des

infrastructures de qualité pour les générations à venir. Enfin, des projets de concertations et d'études vont débiter dans le domaine de l'accompagnement des usagers : des réflexions autour de la construction d'une maison de paramédicaux, d'une résidence seniors, d'un nouveau site associatif seront menées dès cette année.

Le budget de fonctionnement concentre les dépenses courantes de la commune ainsi que les subventions versées aux associations communales. Il s'élève à **7 662 340 €**. L'année 2022 sera marquée par un effort substantiel des services pour maintenir son montant à la hauteur de celui de 2021 et absorber, autant que possible, les augmentations inéluctables (coût de l'énergie par exemple).

Alors même que l'offre de services que propose la commune sur le territoire



*L'actuel square du Mail*

augmente en lien avec son évolution démographique, la masse salariale est contenue et adaptée aux nouveaux besoins. La collectivité va donc recruter 2 nouveaux agents afin de maintenir un niveau d'entretien et d'orienter sa politique environnementale dans la gestion de ses espaces publics.

Un service de proximité a également été créé afin de répondre à la population de façon plus réactive et flexible.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2022

Voici les principaux points évoqués lors de la séance du 10 mars 2022 :

- installation de M. Jean-Louis GUINDRÉ en tant que conseiller municipal en démission d'Irène GEOFFROY (liste *Agir ensemble, avec passion*) ;
- adoption d'un vœu en faveur de l'Ukraine et versement d'une somme de 5000 € au Favéco fédérant les initiatives solidaires avec l'Ukraine ;
- modification dans la désignation des membres des différentes commissions municipales ;
- vote du caractère de mandat spécial pour un voyage d'étude au Sénat ;
- approbation du compte administratif 2021 du budget principal, des budgets annexes Malestroit et centre-bourg ;
- approbation des comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par le receveur, pour le budget principal, Malestroit et centre-bourg ;
- approbation des reports de résultat et affectation de résultat du budget principal, des budgets annexes Malestroit et centre-bourg comme décrit au PV ;

- approbation du budget primitif 2022 du budget général, pour les budgets Malestroit et centre-bourg ;
- création d'une autorisation de programme concernant la restructuration du groupe scolaire ;
- montants de participation pour l'année 2022 aux frais de fonctionnement des établissements scolaires privés ;
- montants des subventions et participations accordées pour 2022 aux associations ;
- adoption des tarifs des marchés ;
- adoption des tarifs applicables aux foodtrucks ;
- approbation du nouvel organigramme des services et du recrutement des personnels saisonniers pour 2022 ;
- avis favorable donné au Plan de Mobilité de l'agglomération ;
- convention avec Polleniz pour la lutte contre le frelon asiatique.

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **7 avril à 20 h 30**.

→ Le compte rendu intégral est à retrouver sur [www.stmichelchefchef.fr/comptes-rendus](http://www.stmichelchefchef.fr/comptes-rendus).

## ● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe : **Anne HONO-TESTU**



### AVIS AUX MUSICIENS BÉNÉVOLES

La Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef lance un appel aux musiciens qui souhaitent se produire bénévolement sur scène à l'occasion de la Fête de la musique. Musiques du monde, musique classique et contemporaine, musiques actuelles et concerts jeunes publics, toutes les musiques sont les bienvenues ; les artistes intéressés sont invités à envoyer un message au service communication à l'adresse [communication@stmichelchefchef.fr](mailto:communication@stmichelchefchef.fr).

### ARTISTES LOCAUX RECHERCHÉS !

Après le succès de la 1<sup>re</sup> édition, la Mairie renouvelle cette année au Canopus l'exposition consacrée aux artistes de notre commune.

Celle-ci se déroulera **du 21 au 24 juillet** et concernera les domaines suivants : photo, peinture, sculpture et poterie. Si vous êtes intéressé, merci de faire parvenir votre demande accompagnée d'un book à [annehono-testu@stmichelchefchef.fr](mailto:annehono-testu@stmichelchefchef.fr).

*Ci-dessous, une toile à l'aquarelle signée Anny.*



### EXPOSITION DES ŒUVRES DE MARC LÉCLUSE

Après un long détour par une « période noire », le peintre Marc Lécluse revient à la couleur ! Des rouges orangés et beaucoup de bleu pour ces toiles abstraites, peintes à l'acrylique dans le secret de son atelier. Si l'inspiration lui vient le plus souvent la nuit, c'est le matin que le peintre travaille plus volontiers à ses toiles, lorsque la journée n'a pas vraiment commencé... **Du 16 au 25 avril**, Marc Lécluse exposera ses toiles au Canopus, **de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h**. Une belle occasion de rencontrer l'artiste et d'en savoir plus sur son travail.



→ Canopus, 129 boulevard de l'Océan, Tharon-Plage.

## ● Parole à la minorité

Les deux dernières réunions du conseil municipal étaient consacrées aux affaires financières.

La section de fonctionnement dégage à fin 2021 un excédent exceptionnel de 3 M d'Euros. Dans cette situation très confortable des finances de notre commune, nous nous interrogeons sur la pertinence d'une augmentation prévue de la fiscalité à +2%, dans une période où le pouvoir d'achat des ménages est déjà impacté par les prix de l'énergie, la fiscalité intercommunale et la revalorisation des bases fixées par l'état. Certaines communes ont même fait le choix de diminuer les taux communaux du fait des transferts de compétences à l'agglo et du développement de ses services.

Concernant les investissements, nous notons à ce stade un décalage important dans leur réalisation. Certains projets comme l'agrandissement du restaurant scolaire ou le réaménagement de la place de l'église sont toujours attendus. Les deux premières années de cette mandature,

consacrées à des études, ne nous permettent pas encore d'avoir une visibilité pluriannuelle des projets et de leurs priorités. Seule la présentation du projet du grand Tharon et de l'espace de Comberge du 6 mars dernier, nous permet d'entrevoir de grandes orientations sans aucun chiffrage ou priorités.

Lors de cette dernière séance du conseil municipal du 10 mars, il a été procédé à l'installation de Jean Louis Guindré, comme conseiller municipal de notre liste, en remplacement d'Irene Geoffroy qui a quitté notre commune. Nous la remercions pour son engagement pour les michelois - tharonnais. Jean Louis s'investira dans les commissions suivantes : Finances, Communication, Sécurité, Travaux et rayonnement culturel.

L'équipe « Agir ensemble avec passion » est à votre disposition par mail : [stmichelchefchef2020@gmail.com](mailto:stmichelchefchef2020@gmail.com)

## ● Vie municipale

### LES 10 ET 24 AVRIL, TOUS AUX URNES !

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril prochains, et vous allez très prochainement recevoir votre nouvelle carte d'électeur. Vous serez absent à l'une de ces dates ? Il n'est pas trop tard : vous avez jusqu'au vendredi précédant le jour de l'élection pour faire établir une procuration auprès de la gendarmerie. Vous pouvez préparer votre demande en amont en ligne sur **maprocuration.gouv.fr** ou imprimer le formulaire sur **service-public.fr**. N'oubliez pas votre pièce d'identité, votre numéro d'électeur et celui de votre mandataire !



## ● Développement urbain et cadre de vie

Adjoint : **Yvon JACOB**

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Soucieuse des répercussions des dépenses énergétiques sur nos écosystèmes, la collectivité a modifié les horaires de l'éclairage public. Il sera donc éteint :

- au Complexe sportif et au cinéma :
  - › hiver : de 23 h 30 à 5 h
  - › été\* : de 1 h à 5 h
- partout ailleurs dans la commune :
  - › hiver : de 23 h à 5 h
  - › été : de 1 h à 5 h.

Nous invitons chaque citoyen à user de l'énergie avec discernement. Bon pour l'environnement et... le porte-monnaie !

*\*Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> juin au passage à l'heure d'hiver (30 octobre pour 2022).*



### TRAVAUX

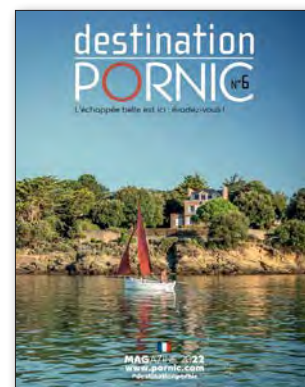
Les travaux se poursuivent à l'église au bourg de Saint-Michel. Après la réfection des enduits et des pierres endommagées autour de l'autel (*photo ci-contre*), les protections extérieures ont été déposées pour permettre la réfection des pourtours en pierre et leur nettoyage. Depuis la fin mars, les travaux sont consacrés à la remise à neuf du parquet de la sacristie (démontage de l'existant, coulage d'une dalle de béton et pose du nouveau parquet). La fin des travaux intérieurs est prévue pour les vacances de printemps. Le montant total des travaux s'élève à 112 299,36 € HT, dont 23 597,00 € HT subventionnés par le département de Loire-Atlantique.

## ● Pornic Agglo Pays de Retz

### LE MILLÉSIME 2022 EST SORTI !

Destination Pornic, qui regroupe les 7 bureaux d'information touristique de notre agglomération, vient de publier le dernier numéro de son magazine annuel. Une revue incontournable pour découvrir l'ensemble des paysages et des partenaires qui font la richesse de notre territoire. Remis sur demande et diffusé entre autres dans les offices de Tourisme, vous y dénicherez de nouveaux lieux à explorer, des activités à essayer, des tables à fréquenter... Il fourmille d'informations et d'idées pour votre séjour, que celui-ci soit court ou... permanent !

→ Plus d'infos sur Facebook @destinationpornic et Instagram #destinationpornic.



## ● Vie associative

### UN NOUVEAU CLUB PHOTO À SAINT-MICHEL



Vous aimez la photographie et souhaiteriez progresser, trouver une méthode de classement ou tout simplement pratiquer ? Un tout nouveau club photo, D Clic Photo 44, vient de s'ouvrir à Saint-Michel-Chef-Chef. N'hésitez pas à les contacter pour en savoir davantage sur leurs futures activités !

→ Contact : [dcpphoto44@gmail.com](mailto:dcpphoto44@gmail.com), Denis au 06 32 15 71 67 ou Albert au 06 71 82 32 17.

### LE 30 AVRIL, C'EST CARNAVAL !



Les écoles de Saint-Michel-Chef-Chef et la Mairie vous invitent au grand Carnaval qui fera son retour cette année le 30 avril ! Le rendez-vous est pris à 10h place du Marché à Tharon, pour un défilé qui quittera l'avenue Ernest Chevier à 10h30 vers le Grand Escalier. Une collation sera offerte par la Mairie à l'arrivée !

## Vie associative

### LES ROSES DE L'ESPOIR VIDENT TOUT !

La toute nouvelle association micheloise les Roses de l'Espoir participera en octobre au Rose Trip Maroc, un challenge dans le désert organisé contre le cancer du sein. En attendant la date du départ, les Roses de l'Espoir nous donnent deux rendez-vous printaniers : un vide-jardin, **le dimanche 10 avril**, au bourg de Saint-Michel sur le parking de la mairie et un grand vide-grenier, **le dimanche 8 mai** sur la place du Marché, à Tharon. Vous pouvez encore vous inscrire pour y participer !



→ Renseignements et inscriptions : 06 02 34 66 74 ou [lesrosesdelespoir@orange.fr](mailto:lesrosesdelespoir@orange.fr).

### CRÉATIVE OCÉANE À LA SALLE DE JADE

Créative Océane organisera son exposition trimestrielle **le samedi 16 avril de 9 h à 18 h** en salle de Jade, à côté de l'Office de Tourisme. Vous pourrez y voir leurs nombreuses réalisations, y chiner des décorations et idées de cadeaux... Ce sera aussi l'occasion de découvrir l'association qui pourra répondre à vos questions.

→ Créative Océane : [a.creativeoceane@orange.fr](mailto:a.creativeoceane@orange.fr).



### STAGES À LA CORMORANE

Le Centre nautique Cormorane propose pendant les vacances de printemps un stage Multiactivités pour les plus de 10 ans. **Du mardi 12 au vendredi 15 avril**, vos enfants pourront pratiquer le char à voile, le catamaran, la planche à voile mais aussi le paddle. Attention, le nombre de places est limité !

→ Réservations sur [cncormorane.com](http://cncormorane.com), au 02 40 27 82 99 ou à l'adresse [contact@cncormorane.com](mailto:contact@cncormorane.com).

### MARCHÉ DE LA CRÉATION AU JARDIN

L'association Abricadabroc organise les **samedi 30 avril de 14 h à 19 h et dimanche 1<sup>er</sup> mai de 11 h à 18 h** un marché de la création. Y seront présents des créateurs locaux qui vous proposeront céramique, savonnerie, luminaires et autres objets déco, créations zéro déchet, papeterie, bijoux ou maroquinerie...

→ Jardin de Caroline Lemoine, 52 route de la Miellerie à Saint-Michel-Chef-Chef. Renseignements au 06 35 57 22 71 ou facebook : AbricadabrocAssociation.



### Contacts utiles

|                            |                                  |
|----------------------------|----------------------------------|
| Accueil mairie             | 02 40 64 99 99                   |
| CCAS                       | 02 40 64 99 94                   |
| Centre Technique Municipal | 02 28 53 56 00                   |
| Police Municipale          | 02 40 64 99 92<br>06 17 58 75 69 |
| Pornic aggro Pays de Retz  | 02 51 74 07 16                   |
| Complexe sportif Viauderie | 02 40 27 63 21                   |
| Office de Tourisme         | 02 40 27 82 54                   |
| École de l'Horizon         | 02 40 39 98 12                   |
| École Ste-Bernadette       | 02 40 27 81 31                   |

### Appels urgents

|                                                                        |      |
|------------------------------------------------------------------------|------|
| Pompiers                                                               | 18   |
| SAMU                                                                   | 15   |
| Urgences depuis un mobile                                              | 112  |
| Gendarmerie Nationale                                                  | 17   |
| Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms) | 114  |
| Pharmacie de garde                                                     | 3234 |
| SOS Médecins                                                           | 3624 |
| Enfance en danger                                                      | 119  |
| Violences Femmes Infos                                                 | 3919 |

### OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou [mairie@stmichelchefchef.fr](mailto:mairie@stmichelchefchef.fr).

**Mesures sanitaires : merci de respecter la réglementation en vigueur**